optimind

OPTIMIND
46, rue la Boétie
75008 Paris

Paris, le 9 septembre 2010

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer qu'OPTIMIND soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Meilleures salutations,

Christophe EBERLE
Président

optimind
SAS au capital de 400 950 euros
46 rue La Boétie – 75008 PARIS
60 rue des Charmilles – 67400 ILLKIRCH
Téléphone : 01 48 01 91 66 – Télécopie : 01 48 01 08 82
Email : info@optimind.fr – Site : www.optimind.fr

Siret : 418 861 969 00099 - Code APE : 7022Z
Identification intracommunautaire : FR 01 418 861 969
HSBC Paris n° 30056 00050 00502438090 72